

Hibou des marais

Asio flammeus

STATUT

Préoccupante



Aucune désignation



Nouvelle-Écosse

31



© CHRISTIAN ARTUSO, ENVIRONNEMENT CANADA

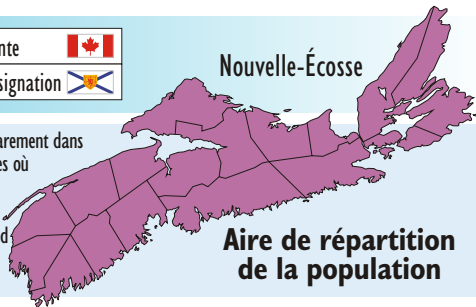
Description de l'espèce

Le hibou des marais a une taille moyenne (34 à 43 cm) et des rayures d'un brun jaunâtre sur la poitrine et le dos. Il a une grosse tête ronde et de petites aigrettes, un disque facial gris ou chamois et des yeux jaunes au contour noir. Au vol, on distingue une marque foncée sous ses ailes, près des poignets (envergure de 85 à 103 cm).



© B. L. SULLIVAN

Le hibou des marais se voit rarement dans la province dans des pâturages où se trouvent des populations suffisantes de campagnols des prés. Il hiverne dans le sud des États-Unis et au Mexique, et parfois en Nouvelle-Écosse.



Habitat

En été, il chasse et se repose dans des habitats dégagés et herbeux, comme des dunes côtières, des terrains marécageux, des pâturages abandonnés et des champs. Il niche habituellement dans des pâturages, des prairies mouillées endiguées, des marais et des tourbières. Il hiverne dans des haies denses et des forêts de conifères adjacentes à des champs cultivés.



© ANDREW KENNEDY, ENVIRONNEMENT CANADA



© MARK ELDERWIN

Cherchez le hibou des marais dans des habitats dégagés et herbeux en été et des haies denses en hiver.

Faits intéressants

- Il n'a pas de « domicile fixe » et se déplace à la recherche de nourriture.
- Ses « petites oreilles » sont en fait des aigrettes! Ses « vraies » oreilles sont cachées sous ses plumes.
- Il niche sur le sol. Ses petits apprennent à marcher et à courir avant d'apprendre à voler.
- Surtout actif à l'aube et au crépuscule.

Espèces similaires

Busard Saint-Martin :

Plus gros (46 à 50 cm); partage le même habitat et le même schème de vol. Le mâle a une tache blanche au-dessus de la queue, et son bec est acéré et recourbé. La femelle est brune.



©CHRIS YOUNG

Hibou moyen-duc :

Taille similaire (35 à 40 cm); peut être confondu en hiver dans les aires de repos. En été, on le trouve en bordure des champs et des forêts d'épinettes et de sapins. Son plumage est plus foncé et plus fortement strié.



©DANIE

Menaces à la survie de l'espèce

- La perte et la fragmentation de l'habitat (drainage des terres humides, développement urbain, agriculture intensive).
- L'altération de l'habitat, en raison de la conversion des terres agricoles (foin, luzerne, gazon, herbe courte) et de l'enlèvement des haies.
- Son nid est menacé par les prédateurs et la machinerie agricole.



Ce que vous pouvez faire

Incitez les agriculteurs à effectuer leurs récoltes après la nidification (après le 1^{er} juillet) afin d'éviter de détruire les nids et de blesser les oisillons. Ils peuvent tondre le foin plus haut au-dessus du sol. D'autres oiseaux, comme le goglu des prés, bénéficient également de cette pratique.



Organismes à contacter, renseignements et rapports d'observation

Organismes à contacter : Environnement Canada, 506-364-5044 ou www.ec.gc.ca

Renseignements : www.registrelep.gc.ca

Rapports d'observation : 1-866-727-3447